Démarche : Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs)

(2026)

Organisme : Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Ile-de-France I Pôle

de coopération création, territoires et démocratisation culturelle I Service régional des Populations, de l'Accompagnement, de la

Coopération et des Territoires (SR-PACTe)

Identité du demandeur

Email	
Etablissement	
SIRET	
Dénomination	
Forme iuridiaue	
Forme juridique	

Formulaire

Cet espace vous permet de déposer en ligne un dossier de candidature à l'appel à projets 2026 Culture et Justice en région lle-de-France (dispositif à destination des majeurs).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-et-justice.

<u>Public(s) éligible(s)</u> : associations, communes, départements, entreprises privées, entreprises publiques locales, établissements publics / services de l'État

?? Pour accéder au formulaire, merci de saisir le SIRET de la structure culturelle partenaire porteuse du projet.???

Pour toute question sur la démarche, vous pouvez contacter le Service régional des Populations, de l'Accompagnement, de la Coopération et des Territoires (SRPACTE) de la DRAC Ile-de-France, dont les coordonnées figurent ci-dessous

Vous avez plusieurs projets dans différents établissements ?

Pour effectuer plusieurs demandes, vous devrez déposer des dossiers distincts pour chaque projet.

Après avoir déposé ce dossier, vous aurez la possibilité de le dupliquerdepuis votre espace usager, afin de remplir un nouveau dossier sur la base des informations que vous avez déjà renseignées :

Informations préliminaires : données personnelles

Recueil des données personnelles par le ministère de la Culture

En remplissant le présent formulaire, vous consentez à ce que l'administration exploite vos données personnelles afin d'instruire votre demande et effectuer des suivis statistiques.

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026) Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le ministère de la Culture dans le cadre de cette démarche, vous pouvez télécharger le document cidessous :

Recueil des données personnelles par Démarches Simplifiées

Pour en savoir plus sur le traitement des données à caractère personnel par le portail demarches-simplifiees.fr, rendez-vous à l'adresse : https://doc.demarches-simplifiees.fr/cgu#toc108111743 (CGU, article 6).

Formulaire de demande

Vous êtes Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Une association
Un établissement public / service de l'État
☐ Un organisme privé
☐ Une collectivité territoriale
Fréquence / récurrence Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Première demande
Renouvellement (ou poursuite)
Objet de la subvention Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Fonctionnement global
Projet / action
Avez-vous déjà obtenu une aide au titre du programme Culture & Justice en 2025 ? Cochez la mention applicable Oui Non
Nom du projet concerné
Établissement d'intervention
Montant des aides accordées pour ce projet Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)
Votre structure bénéficie-t-elle d'une licence d'entrepreneurs du spectacle ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026) Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence(s) d'entrepreneurs du spectacle Format : PLATESV-D-2022-12345678 ou PLATESV-R-12345678
L'association est-elle affiliée à un réseau, une union ou une fédération ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Noms des réseaux, unions ou fédérations Merci de saisir les noms complets séparés par un point virgule. Ne pas utiliser de sigle.
1. Identité des partenaires culturel et justice
1.1. Identité du demandeur (partenaire culturel)
Précision Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre structure : dénomination, sigle, adresse du siège social, statut, nombre de salariés le cas échéant, numéro SIREN, numéro RNA le cas échéant. Ces informations seront jointes automatiquement à votre dossier.
Numéro du récépissé en préfecture Le cas échéant, si vous n'avez pas encore de RNA.
L'adresse de correspondance est Cochez la mention applicable, une seule valeur possible L'adresse du siège social
☐ Une autre adresse
Adresse de correspondance
Représentant légal de la structure
Civilité Mme

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
Nom
voiii
onction
luméro de téléphone
Adresse électronique
Personne chargée du suivi du présent dossier
a personne en charge du suivi du dossier est Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Le représentant légal de la structure
Une autre personne
Civilité Mme
」 м.
Prénom Prénom
lom
onction
luméro de téléphone
Adresse électronique
I.2. Identité du partenaire justice
Établissement pénitentiaire ou unité de PJJ concernée
Nom de l'établissement ou du service
Adresse postale

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)

Coordinateur culturel ou éducateur PJJ référent

Civilité Mme
Prénom
Prenom
Nom
Numéro de téléphone
Adresse électronique
2. Présentation du projet
2.1. Description générale du projet
Intitulé du projet
Domaine culturel et artistique principal Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Archéologie
☐ Architecture
☐ Archives
Arts de la rue
Arts plastiques
☐ Audiovisuel
Chant
☐ Cinéma
Cirque
Conte
Culture scientifique, technique et industrielle
Danse
Design
☐ Ethnologie
Langue française et langues de France

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
Maîtrise du français
Marionnettes
☐ Médias
Métiers d'arts
Monuments historiques
☐ Musées
☐ Musique
☐ Numérique
Patrimoine culturel immatériel (PCI)
Photographie
☐ Théâtre
Domaine(s) culturel(s) et artistique(s) secondaire(s) Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Archéologie
Architecture
☐ Archives
Arts de la rue
Arts plastiques
☐ Audiovisuel
Chant
☐ Cinéma
Cirque
Conte
Culture scientifique, technique et industrielle
Danse
Design
☐ Ethnologie
Langue française et langues de France
Livre et Lecture
Maîtrise du français
Marionnettes
Médias Médias
Métiers d'arts
Monuments historiques

Musique Numérique Patrimoine culturel immatériel (PCI) Photographie Théâtre Photographie	Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
Numérique Patrimoine culturel immatériel (PCI) Photographie Théâtre	☐ Musées
Patrimoine culturel immatériel (PCI) Photographie Théâtre Objectifs du projet et effets attendus Présentes l'objectif genéral du projet annsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contexcualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre. Description du projet Précisez de quelle manière le projet sera mis en perspective dans le cadre plus général du champ artistique. Département(s) concerné(s) par le projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 77 - Seine-et-Marine 78 - Yvetines 91 - Essonne 92 - Hauts-de-Seine 93 - Seine-Saint-Denis 94 - Val-de-Marine 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la mention applicable Oui Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Iss périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ?	☐ Musique
Photographie Théâtre Objectifs du projet et effets attendus Prisentez hobisectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextuairser de projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre. Description du projet Précisez de quelle manière le projet sera mis en perspective dans le cadre plus général du champ artistique. Département(s) concerné(s) par le projet Coches la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 75 - Paris 77 - Seine-et-Marine 91 - Essonne 92 - Hauts-de-Seine 93 - Seine-Saint-Denis 94 - Val-de-Marine 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Coches la mention applicable Out Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville quartier prioritaires de la politique de la ville quartier prioritaires de la polit	☐ Numérique
Disectifs du projet et effets attendus Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre. Description du projet Précisez de quelle manière le projet sera mis en perspect ive dans le cadre plus général du champ artistique Département(s) concerné(s) par le projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 75 - Paris 77 - Seine-et-Marine 98 - Yvelines 91 - Essonne 99 - Hauts-de-Seine 93 - Seine-Saint-Denis 94 - Val-de-Marine 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Il es périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Il es périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? 10 - Seine-de-Marine 11 - Seine-de-Marine 12 - Seine-Saint-Denis 13 - Seine-Saint-Denis 14 - Val-de-Marine 15 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? 16 - Seine-Saint-Denis décret n°2073-1314 du 78 décembre 2073 reu par le décret 2024-806 du Lite-mer. Saint-Martin et en Folynésie française 16 - Accèder à la liste des territoires concernés	Patrimoine culturel immatériel (PCI)
Objectifs du projet et effets attendus Présentes l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre. Description du projet Précisez de quelle manière le projet sera mis en perspective dans le cadre plus général du champ artistique. Département(s) concerné(s) par le projet Cochez la miention applicable, plusieurs valeurs possibles 75 - Paris 77 - Seine-et-Marine 91 - Essonne 92 - Hauts-de-Seine 93 - Seine-Saint-Denis 94 - Val-de-Marine 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la miention applicable Oui Non	☐ Photographie
Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de contextualiser ce projet en décrivant les raisons qui en motivent la mise en œuvre. Description du projet	☐ Théâtre
Précisez de quelle manière le projet sera mis en perspective dans le cadre plus général du champ artistique. Département(s) concerné(s) par le projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 75 - Paris 77 - Seine-et-Marne 78 - Yvelines 91 - Essonne 92 - Hauts-de-Seine 93 - Seine-Saint-Denis 94 - Val-de-Marne 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la mention applicable Oui Non Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2024-804 do la 3 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n°2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accèder à la liste des territoires concernés	Présentez l'objectif général du projet ainsi que les objectifs spécifiques qui l'accompagnent. Il est important de
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 75 - Paris 77 - Seine-et-Marne 78 - Yvelines 91 - Essonne 92 - Hauts-de-Seine 93 - Seine-Saint-Denis 94 - Val-de-Marne 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la mention applicable Oui Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	
□ 78 - Yvelines □ 91 - Essonne □ 92 - Hauts-de-Seine □ 93 - Seine-Saint-Denis □ 94 - Val-de-Marne □ 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale? Cochez la mention applicable □ Oui □ Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
□ 91 - Essonne □ 92 - Hauts-de-Seine □ 93 - Seine-Saint-Denis □ 94 - Val-de-Marne □ 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale? Cochez la mention applicable □ Oui □ Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	77 - Seine-et-Marne
□ 92 - Hauts-de-Seine □ 93 - Seine-Saint-Denis □ 94 - Val-de-Marne □ 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale? Cochez la mention applicable □ Oui □ Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	78 - Yvelines
□ 93 - Seine-Saint-Denis □ 94 - Val-de-Marne □ 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la mention applicable □ Oui □ Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	91 - Essonne
□ 94 - Val-de-Marne □ 95 - Val-d'Oise Votre projet se déroule-t-il en zone rurale? Cochez la mention applicable □ Oui □ Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	92 - Hauts-de-Seine
Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	93 - Seine-Saint-Denis
Votre projet se déroule-t-il en zone rurale ? Cochez la mention applicable Oui Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	94 - Val-de-Marne
Cochez la mention applicable Oui Non Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	95 - Val-d'Oise
Votre projet se déroule-t-il en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ? Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	Cochez la mention applicable
Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés	Non
	Les périmètres des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont fixés par le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 revu par le décret 2024-806 du 13 juillet 2024 pour la métropole et par le décret n° 2014-1751 du 30 décembre 2014 pour les départements d'outre-mer, à Saint-Martin et en Polynésie française. Accéder à la liste des territoires concernés

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
Non
Quartier(s) prioritaire(s) de la politique de la ville concerné(s) par le projet Commencez à renseigner le nom d'un QPV, puis sélectionnez-le dans la liste. (ou) Pour accéder aux QPV d'un département, tapez le code du département (exemple : 95).
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles [(75) Bédier - Boutroux - Villa d'Este (Paris)
[(75) Chaufourniers (Paris)
(75) Kellermann - Paul Bourget (Paris)
[(75) Oudiné - Chevaleret (Paris)
[(75) Didot - Porte de Vanves (Paris)
[(75) Porte de Brançion - Périchaux (Paris)
[(75) Porte De Saint-Ouen - Porte Pouchet (Paris)
[(75) Blémont (Paris)
[(75) Porte Montmartre - Porte Des Poissonniers - Moskova (Paris)
[(75) La Chapelle - Evangile (Paris)
[(75) Goutte D'Or (Paris)
[(75) Porte De La Chapelle - Charles Hermite (Paris)
[(75) Stalingrad Riquet (Paris)
[(75) Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (Paris)
[(75) Danube - Solidarité - Marseillaise (Paris)
[(75) Algérie (Paris)
[(75) Les Portes Du Vingtième (Paris)
[(75) Petit Belleville (Paris)
[(75) Grand Belleville (Paris)
[(75) Les Amandiers (Paris)
[(75) Falguière (Paris)
[(77) La Renardière (Roissy-en-Brie)
[(77) La Grande Prairie (Chelles)
[(77) Schweitzer - Laennec (Chelles)
[(77) Orly Parc (Lagny-sur-Marne)
[(77) Les Deux Parc Luzard (Champs-sur-Marne, Noisiel)
[(77) L'Arche Guedon (Torcy)
[(77) Le Mail (Torcy)
[(77) La Plaine De Lys - Bernard De Poret (Dammarie-les-Lys)
П

Culture et Justice en lie-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
(77) Plateau De Corbeil - Plein-Ciel (Le Mée-sur-Seine, Melun)
(77) Les Mezereaux (Melun)
(77) L'Almont (Melun)
(77) Beauval Dunant (Meaux)
(77) Surville (Montereau-Fault-Yonne)
(77) Les Fougères (Avon)
(77) Résidence Montmirail (La Ferté-sous-Jouarre)
(77) Champbenoist (Provins)
(77) Anne Franck (Ozoir-la-Ferrière)
(77) Les Templiers (Coulommiers)
(77) Mont Saint Martin (Nemours)
(77) Quartier République Vilvaudé (Villeparisis)
(77) Lugny Maronniers - Résidence Du Parc (Moissy-Cramayel)
(77) Centre Ville - Quartier De L'Europe (Savigny-le-Temple)
(77) Normandie - Niemen - Poitou (Villeparisis)
(77) Coeur de Champagne (Champagne-sur-Seine)
(78) Val Fourré (Mantes-la-Jolie)
(78) Merisiers Plaisances (Mantes-la-Ville)
(78) Domaine De La Vallée (Mantes-la-Ville)
(78) Pont Du Routoir 2 (Guyancourt)
(78) Merisiers-Plaine De Neauphle (Trappes)
(78) Jean Macé (Trappes)
(78) Bois De L'Etang - Orly Parc (La Verrière)
(78) Oiseaux (Carrières-sous-Poissy)
(78) Fleurs (Carrières-sous-Poissy)
(78) Noe-Feucherets (Chanteloup-les-Vignes)
(78) Cité Du Parc (Vernouillet)
(78) Centre-Sud (Limay)
(78) Alouettes (Carrières-sur-Seine)
(78) Plateau (Sartrouville)
(78) Valibout (Plaisir)
(78) Friches (Maurepas)
(78) Beauregard (Poissy)

Culture et Justice en lie-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
(78) Cinq Quartiers (Les Mureaux)
(78) Cité Renault - Centre Ville (Les Mureaux)
(78) Les Acacias (Coignières)
(78) L'Avre (Les Clayes-sous-Bois)
(91) L'entre bois des roches (Saint-Michel-sur-Orge)
(91) Les Tarterêts (Corbeil-Essonnes)
(91) Montconseil (Corbeil-Essonnes)
(91) La Nacelle - Papeterie (Corbeil-Essonnes)
(91) Rive Droite (Corbeil-Essonnes)
(91) Quartier Ouest (Les Ulis)
(91) Les Ardrets - Branly (Brétigny-sur-Orge)
(91) Les Aunettes - Les Résidences - Joncs Marins (Fleury-Mérogis)
(91) La Grange Aux Cerfs (Sainte-Geneviève-des-Bois)
(91) Les Aunettes (Sainte-Geneviève-des-Bois)
(91) Les Hautes Mardelles (Brunoy)
(91) Plaine - Cinéastes (Épinay-sous-Sénart)
(91) Le Vieillet (Quincy-sous-Sénart)
(91) Bel Air - Rocade (Longjumeau)
(91) Poterne - Zola (Massy)
(91) Le Canal (Évry-Courcouronnes)
(91) Pyramides - Bois Sauvage (Évry-Courcouronnes)
(91) Les Aunettes (Évry-Courcouronnes)
(91) Champtier Du Coq - Champs Elysées - Petit Bourg (Évry-Courcouronnes)
(91) Le Parc Aux Lièvres (Évry-Courcouronnes)
(91) Les Passages (Évry-Courcouronnes)
(91) Les Epinettes (Évry-Courcouronnes)
(91) Le Plateau (Ris-Orangis)
(91) Plateau - Grande Borne (Viry-Châtillon)
(91) La Grande Borne (Grigny)
(91) Grigny 2 (Grigny)
(91) Le Noyer Renard (Athis-Mons)
(91) Clos Nollet (Athis-Mons)
(91) Grand Vaux (Savigny-sur-Orge)

Culture et Justice en lie-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)	
(91) La Forêt (Montgeron)	
(91) La Croix Blanche (Vigneux-sur-Seine)	
(91) La Prairie De L'Oly (Montgeron, Vigneux-sur-Seine)	
(91) Quartier Sud (Arpajon)	
(91) La longue mare (Égly)	
(91) Plateau De Guinette (Étampes)	
(91) La Croix De Vernailles (Étampes)	
(91) Opéra (Massy)	
(91) Edouard Vaillant (Athis-Mons)	
(91) Quartier Est (Les Ulis)	
(91) Collénot - Marinière - Mouchotte (Brétigny-sur-Orge)	
(91) Léo Lagrange (Morsang-sur-Orge)	
(91) Les Mazières (Draveil)	
(91) La Rénovation (Ris-Orangis)	
(91) Gare (Ris-Orangis)	
(91) Pré Barallon (Saint-Germain-lès-Arpajon)	
(91) Saint-Eloi (Chilly-Mazarin)	
(92) Université I (Nanterre)	
(92) Université II (Nanterre)	
(92) Noyer Doré (Antony)	
(92) Cité Jardins (Châtenay-Malabry)	
(92) Chemin De L'Île (Nanterre)	
(92) Le Parc (Nanterre)	
(92) Abbé Grégoire - Mirabeau - Lincoln (Bagneux)	
(92) Luth-Fossé (Gennevilliers)	
(92) Fossés Jean (Colombes)	
(92) Hauts d'Asnières (Asnières-sur-Seine)	
(92) Agnettes (Gennevilliers)	
(92) Petit Colombes (Colombes)	
(92) Petit Nanterre (Nanterre)	
(92) Les Grésillons (Gennevilliers)	
(92) Cap Villeneuve (Villeneuve-la-Garenne)	
(92) Cité Des Musiciens (Bagneux)	

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
(92) Secteur Anatole France (Nanterre)
(92) Les Blagis (Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Sceaux)
(93) Secteur Gare - Aviatic (Le Bourget)
(93) Secteur Saint-Nicolas - Guynemer - Gai Logis (Le Bourget)
[(93) Haut Clichy - Centre Ville - Bosquets - Lucien Noel (Clichy-sous-Bois, Montfermeil)
(93) Quartier Avenir Parisien (Drancy)
(93) Quartiers La Muette - Village Parisien (Bobigny, Drancy)
(93) Quartiers Economie - Les Oiseaux (Le Blanc-Mesnil, Drancy)
(93) Thorez - Larivière - Langevin - Moulin - Allende (Dugny)
(93) La Capsulerie (Bagnolet)
(93) Le Plateau - Les Malassis - La Noue (Bagnolet, Montreuil)
(93) Les Courtillières - Pont-De-Pierre (Bobigny, Pantin)
(93) Quartier Salengro - Gaston Roulaud - Centre Ville (Bobigny, Drancy)
(93) Blanqui (Bondy)
(93) Marnaudes - Fosse Aux Bergers - La Sablière (Bondy, Villemomble)
(93) Abreuvoir - Bondy Nord - Bondy Centre - Pont-De-Bondy - La Sablière - Secteur Sud (Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec)
(93) Trois Communes - Fabien (Montreuil, Noisy-le-Sec, Romainville)
(93) Branly - Boissière (Montreuil, Noisy-le-Sec)
(93) Boissière - Saussaie-Beauclair (Rosny-sous-Bois)
(93) Bel Air - Grands Pêchers - Ruffins - Le Morillon (Montreuil)
(93) Jean Moulin - Espoir (Montreuil)
(93) Béthisy (Noisy-le-Sec)
(93) Le Londeau (Noisy-le-Sec)
(93) La Boissière (Noisy-le-Sec)
—
(93) Sept Arpents - Stalingrad (Pantin)
(93) Sept Arpents - Stalingrad (Pantin) (93) Quatre Chemins (Pantin)
(93) Quatre Chemins (Pantin)
(93) Quatre Chemins (Pantin) (93) Marcel Cachin (Romainville)
☐ (93) Quatre Chemins (Pantin) ☐ (93) Marcel Cachin (Romainville) ☐ (93) Quartier de L'Horloge (Romainville)
☐ (93) Quatre Chemins (Pantin) ☐ (93) Marcel Cachin (Romainville) ☐ (93) Quartier de L'Horloge (Romainville) ☐ (93) Gagarine (Romainville)
 ☐ (93) Quatre Chemins (Pantin) ☐ (93) Marcel Cachin (Romainville) ☐ (93) Quartier de L'Horloge (Romainville) ☐ (93) Gagarine (Romainville) ☐ (93) Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy (Aubervilliers, Bobigny, La Courneuve, Saint-Denis)

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
(93) Thorez-Géraux (L'Île-Saint-Denis)
(93) Méchin - Bocage (L'Île-Saint-Denis)
(93) Paul-Cachin (L'Île-Saint-Denis)
(93) Centre Ville - Chatenay - Maroc - Poètes (Pierrefitte-sur-Seine, Stains)
(93) Joncherolles - Fauvettes (Pierrefitte-sur-Seine)
(93) Plaine - Landy - Bailly (Saint-Denis)
(93) Grand Centre - Sémard (Saint-Denis)
(93) Floréal Saussaie Allende (Saint-Denis, Stains)
(93) Plaine Trezel - Chaudron (Saint-Denis)
(93) Saint-Rémy - Joliot Curie - Bel Air (Saint-Denis)
(93) Langevin - Lavoisier - Tartres - Allende (Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis)
(93) Cordon (Saint-Ouen-sur-Seine)
(93) Michelet - Les Puces - Debain (Saint-Ouen-sur-Seine)
(93) Vieux Saint-Ouen (Saint-Ouen-sur-Seine)
(93) Pasteur - Arago - Zola (Saint-Ouen-sur-Seine)
(93) Centre Elargi (Stains)
(93) Quartier Politique De La Ville (Villetaneuse)
(93) Rougemont (Aulnay-sous-Bois, Sevran)
(93) Montceleux - Pont Blanc (Sevran)
(93) Parc De La Noue - Picasso - Pasteur - Europe - Merisiers (Villepinte)
(93) Tremblay Grand Ensemble (Tremblay-en-France)
(93) Duclos-Sausset (Aulnay-sous-Bois)
(93) Balagny (Aulnay-sous-Bois)
(93) Les Beaudottes Savigny (Aulnay-sous-Bois, Sevran)
(93) Secteur Nord Pont-Yblon (Le Blanc-Mesnil, Dugny)
(93) Jean Moulin - Jean Bouin (Gagny)
(93) Les Peupliers (Gagny)
(93) Val Coteau (Neuilly-sur-Marne)
(93) Mont d'Est - Palacio (Noisy-le-Grand)
(93) Pavé-Neuf (Noisy-le-Grand)
(93) Champy - Hauts Bâtons (Noisy-le-Grand)
(93) Pré-Gentil (Rosny-sous-Bois)
(93) Marnaudes - Bois-Perrier (Rosny-sous-Bois)

Culture et Justice en lie-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
(93) Cité du Nord - Butte (Drancy)
(93) Paul Vaillant-Couturier Allende-Neruda (Drancy)
(93) Quartier Pasteur (Le Blanc-Mesnil)
(93) L'Eglise (Livry-Gargan)
(93) Les Renouillères (Neuilly-Plaisance)
(93) La Fourche/Canal de l'Ourcq (Les Pavillons-sous-Bois)
(93) Chanzy-Briand (Livry-Gargan, Les Pavillons-sous-Bois)
(93) Jaurès-Séverine (Le Pré-Saint-Gervais)
(93) Quartier des Dahlias (Gagny)
(93) Benoni (Villemomble)
(94) Pierre Et Marie Curie (Ivry-sur-Seine)
(94) Irlandais - Paul Vaillant Couturier - Cherchefeuille - Clément Ader (Arcueil)
(94) La Haie Griselle - La Hêtraie (Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brévannes)
(94) Chantereine (Alfortville)
(94) Mont Mesly - La Habette - Coteaux Du Sud (Créteil)
(94) Les Bleuets (Créteil)
(94) Gagarine (Ivry-sur-Seine)
(94) Ivry Port (Ivry-sur-Seine)
(94) Monmousseau (Ivry-sur-Seine)
(94) Colonel Fabien (Vitry-sur-Seine)
(94) Centre Ville : Defresne - Vilmorin - Robespierre (Vitry-sur-Seine)
(94) Commune De Paris - 8 Mai 1945 (Vitry-sur-Seine)
(94) Péri - Schuman Bergonié Martinets (Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre)
(94) Chaperon Vert (Arcueil, Gentilly)
(94) Jardins Parisiens (L'Haÿ-les-Roses)
(94) Jardins Parisiens - Stade (L'Haÿ-les-Roses)
(94) Alexandre Dumas (Villejuif)
(94) Lebon - Hochart - Mermoz (Lozaits Sud) (L'Haÿ-les-Roses, Villejuif)
(94) Lozaits Nord - Grimau - Armand Gouret (Villejuif)
(94) Fabien - Saint Exupéry (Bonneuil-sur-Marne)
(94) Les Quatre Cités (Champigny-sur-Marne)
(94) L'Egalité (Champigny-sur-Marne)
(94) Les Mordacs (Champigny-sur-Marne)

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
(94) Le Plateau (Champigny-sur-Marne)
(94) La Redoute (Le Fort-Michelet) (Fontenay-sous-Bois)
(94) Les Larris - Jean Zay (Fontenay-sous-Bois)
(94) Quartier Est (Orly)
(94) Quartier Sud (Choisy-le-Roi)
(94) Rives De La Marne (Saint-Maur-des-Fossés)
[(94) Polognes-Centre Ville - Le Plateau - Saint-Martin (Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges)
(94) Lutèce - Bergerie (Valenton)
(94) Centre Ville (Villeneuve-Saint-Georges)
(94) Le Quartier Nord (Villeneuve-Saint-Georges)
(94) HBM - Les Tours (Villeneuve-Saint-Georges)
(94) Triage (Villeneuve-Saint-Georges)
(94) Portes De Paris - Les Hautes-Noues (Villiers-sur-Marne)
(94) Fosse Rouge - Cité Verte (Sucy-en-Brie)
(94) Grand Ensemble (Alfortville)
(94) Centre-Ville (Barbusse) (Choisy-le-Roi)
(94) Pavé de Grignon (Thiais)
(94) Les Sorbiers - Lallier (Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses)
(94) La Plaine (Cachan)
(94) Vercors - Chastenet (Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif)
(94) Les Combattants (Vitry-sur-Seine)
(94) La Vallée aux Renards (L'Haÿ-les-Roses)
(94) Haut-Pays - La Grusie (Villeneuve-le-Roi)
(95) Noyer Crapaud (Soisy-sous-Montmorency)
(95) Justice - Butte Blanche (Argenteuil, Bezons)
(95) Champioux (Argenteuil)
(95) Brigadières - Henri Barbusse (Argenteuil, Bezons)
(95) Val D'Argent Nord (Argenteuil)
(95) Val D'Argent Sud (Argenteuil)
(95) Champagne (Argenteuil)
(95) Joliot Curie (Argenteuil)
(95) Centre Ville (Argenteuil)
(95) Delaune Masson Colomb (Bezons)

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)

Indicateurs et méthodes d'évaluation Critères d'évaluation prévus au regard des objectifs identifiés. Exemples : public touché, conformité des travaux, fréquentation, types de publics, degré de satisfaction des visiteurs, Le projet débouchera-t-il sur une sortie autorisée des personnes détenues dans une structure culturelle? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Une restitution du projet est-elle prévue? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Auprès de quel public? Date prévue de la restitution Le projet prévoit une édition... Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Papier □ Audio Pas d'édition Le projet prévoit-il une exposition? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non Pour quel public? 2.2. Bénéficiaires du projet Quels sont les publics concernés par votre projet ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles | Jeunes (13-25 ans) □ Adultes (26-65 ans)

Séniors (+ 65 ans)

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
Le public de votre projet est-il intergénérationnel ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Nombre total de personnes détenues concernées par le projet
Dont nombre de personnes mineures
dont femmes mineures
dont hommes mineurs
Dont nombre de personnes majeures
dont femmes majeures
dont hommes majeurs
Le projet s'adresse-t-il également au personnel de l'administration pénitentiaire ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Informations complémentaires sur les bénéficiaires du projet (si besoin) Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.
2.3. Intervenants impliqués dans le projet
Intervenants Prénom et nom de l'intervenant
Champ artistique
Nombre d'heures d'intervention en interaction avec les personnes détenues

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)
Taux horaire
Autre intervenant? Pour ajouter un intervenant, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Intervenants »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire jusqu'à 10 intervenants maximum.
Prénom et nom de l'intervenant
Champ artistique
Nombre d'heures d'intervention en interaction avec les personnes détenues
Taux horaire
Autre intervenant? Pour ajouter un intervenant, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Intervenants »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire jusqu'à 10 intervenants maximum.
Prénom et nom de l'intervenant
Champ artistique
Nombre d'heures d'intervention en interaction avec les personnes détenues
Taux horaire
Autre intervenant? Pour ajouter un intervenant, cliquez sur le bouton "+ Ajouter un élément pour « Intervenants »" sous le bloc. Répétez autant de fois que nécessaire jusqu'à 10 intervenants maximum.
2.4. Calendrier
Calendrier d'intervention
Volume horaire général (Total du temps effectif d'intervention de tous les intervenants auprès des bénéficiaires)

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)	
Nombre de séances au bénéfice des personnes détenues ou des jeunes sous-main de justice	
2.5. Compléments	
Autre(s) précision(s) relevant de la présentation générale du projet Exemples : agrément(s) administratif(s), reconnaissance d'utilité publique, assujettissement aux impôts commerciaus liste des adhérents personnes morales, etc.	
Documents complémentaires relatifs au projet Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document	
2.6. Moyens humains affectés au projet	
Vous n'êtes pas concerné(e) par cette partie.	
Personnels participant activement au projet Pour chacune des catégories de personnes participant activement au projet, indiquez nombre de personnes puis le nombre en équivalent temps plein travaillé (ETPT) . Indiquez "0" le cas échéant.	
Nombre de bénévoles	
Nombre de bénévoles (ETPT)	
Nombre de salariés	
Nombre de salariés (ETPT)	
dont salariés en CDI	
dont salariés en CDI (ETPT)	
l l	

dont salariés en CDD (ETPT)	
, to 1.0 of 0.0	
dont emplois aidés	
ont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'org ontrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, empl	
. dont emplois aidés (ETPT)	
donc emplois aides (ETTT)	
lombre de volontaires (services civiques,)	
Nombre de volontaires (ETPT)	
nformations complémentaires	
Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre	e du projet ?
Cochez la mention applicable 7 Oui	
_ Non	
Combien ? (ETPT)	
Commentaire éventuel sur les moyens matériels et humains	
3. Financements du projet	
Avez-vous sollicité un autre financeur public pour le présent projet ? Le détail des autorités administratives sollicitées (nom et montant) est à détaille 5 ci-après.	er dans le budget du projet, dans l
Cochez la mention applicable	
□ Non	
_	
() ()	
e(s)quel(s) ?	

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026) Quel est le montant de la participation du SPIP? Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros) Votre projet fait-il également l'objet d'une demande au titre de la politique de la ville ? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Pour quel montant? Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros) Avez-vous sollicité un financeur privé pour le présent projet ? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Le(s)quel(s)? Pour quel montant? Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros) 4. Attestations Je soussigné(e) Prénom et nom ...en ma qualité de Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Représentant légal ou statutaire de l'association Personne dûment habilitée (mandataire) déclare: ... représentant légal de la structure, déclare : que la structure est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) Cochez la mention applicable Oui ☐ Non

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions

Culture et Justice en IIe-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026) déposées auprès d'autres financeurs publics Cochez la mention applicable Oui
Non
que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte Cochez la mention applicable Oui
Non
que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations Cochez la mention applicable Oui
□ Non
que la structure a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, en numéraire ou en nature) sur les trois derniers exercices (dont exercice en cours) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Inférieur ou égal à 750.000 €
☐ Supérieur à 750.000 €
que le montant total du budget prévisionnel du projet s'élève à Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)
demander une subvention de Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)
que cette subvention, si elle est accordée, sera versée sur le compte bancaire de la structure Cochez la mention applicable Oui
□ Non
5. Pièces justificatives à joindre au dossier
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pouvoir du mandataire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier RIB de la structure culturelle
Veuillez joindre le RIB de votre banque (pas de photocopie, pas de document scanné, pas de photographie) au format PDF.
Le nom et l'adresse éventuellement présents sur le RIB doivent correspondre exactement aux informations de l'avis

Les montants du budget sont exprimés en

SIRENE.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible TTC
□ HT
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget prévisionnel du projet
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Budget de l'association
Détaillez le budget global de l'association, englobant le coût total du projet. Pour une demande de subvention au titre du fonctionnement global de l'association, ce budget est égal au budget du
projet. Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Compte annuel clos ou état financier approuvé du dernier exercice clos
L'association a-t-elle perçu, au cours des trois derniers exercices, des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État ? (dont l'exercice en cours) Par exemple : Décision Almunia, règlement de minimis, régime d'aide pris sur la base du RGEC, etc.
Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Déclaration des aides perçues, au cours des trois derniers exercices, au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'État
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Compte-rendu de la dernière action soutenue au titre du dispositif Culture & Justice
Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle ci-dessous (en cas d'échec de téléchargement du modèle, veuillez actualiser la page Internet).
CV des intervenants Pièce justificative à joindre en complément du dossier CV
Pièce justificative à joindre en complément du dossier CV

Pièce justificative à joindre en complément du doss	er
□ cv	

Culture et Justice en Ile-de-France (dispositif à destination des majeurs) (2026)

Information finale

Compte-rendu de l'action subventionnée

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

Information importante

Vous avez opté pour une démarche dématérialisée. La validation du formulaire vaut signature.